

Prime camomille

Ingénieur·e·s, cadres et technicien·ne·s
sachez faire preuve d'« agilité »...
pour vous en passer !

Pour répondre très ponctuellement et très superficiellement aux problèmes de pouvoir d'achat exprimés dans la rue et suite à l'injonction du Président de la République, la **Direction du groupe EDF** propose sa prime camomille :

- ▶ une prime de 800 € pour les salariés dont la rémunération globale brute est inférieure à 30 000 € par an,
- ▶ une prime de 500 € pour les salariés dont la rémunération globale brute est comprise entre 30 000 € et 40 000 € par an.

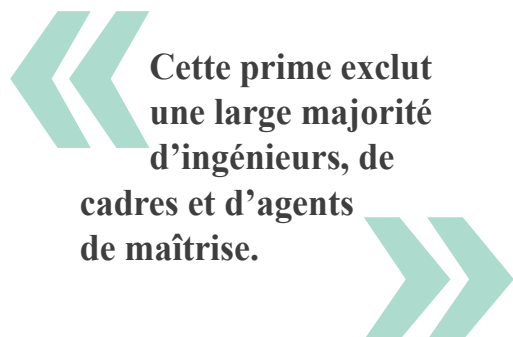
Pour le groupe ENGIE, les conditions et montants de primes sont du même ordre (600 € pour un salaire mensuel inférieur à 2 500 € bruts).

En excluant une large majorité d'ingénieurs, de cadres et d'agents de maîtrise de cette mesure, les directions exacerbent le sentiment de manque de reconnaissance de ces populations et accentuent les clivages entre les salariés.

POUVOIR D'ACHAT, TOUS CONCERNÉS

Le coût de l'immobilier, du transport (automobile notamment) et toutes les charges mensuelles incompressibles conduisent au constat suivant : le pouvoir d'achat des ingénieur·e·s, cadres et technicien·ne·s s'effrite d'année en année. Les coups de pousse sur les salaires sont parfois ridicules, le plus souvent inexistant.

Ainsi, la proposition d'augmentation du Salaire National de Base



Cette prime exclut
une large majorité
d'ingénieurs, de
cadres et d'agents
de maîtrise.



La prime camomille ne répond pas de manière satisfaisante aux revendications des salariés.



dans les IEG, 0,3 % en 2019, est perçue comme une claque alors que l'inflation a repassé la barre des 2 % annuelle. La réduction drastique des attributions de NR renforce cette sensation. Autrefois base de négociation, les modiques évolutions salariales, quand il y en a, sont imposées sans discussion ; le dialogue social n'existe plus.

La réalité de nos entreprises se traduit par des baisses d'effectifs, des fermetures de sites, des réductions de m² de bureau, une déstructuration des lieux et des temps de travail et une dégradation des pratiques managériales.

LES GAINS DE PRODUCTIVITÉ ÇA SE PARTAGE

En constante recherche de gains de productivité, nos employeurs font entrer massivement les nouvelles technologies dans nos organisations, sur les sites industriels comme sur les sites tertiaires. Nous assistons ainsi à une importante mutation du travail : invitant les salarié.e.s à travailler dans la « confiance » avec un « sens aigu de la responsabilité », ils leur demandent de « faire preuve d'agilité » !

NOS PROPOSITIONS

La prime camomille ne répond pas de manière satisfaisante aux revendications des salariés, en termes de reconnaissance comme de pouvoir d'achat.

L'Ufict CGT revendique de réelles négociations salariales permettant la résorption des pertes de pouvoir d'achat. Cette négociation porte sur quatre axes :

- ▶ revalorisation significative du salaire national de base,
- ▶ augmentation du taux d'avancement individuel au choix, sur la base du taux du collège cadre pour les trois collèges,
- ▶ reconnaissance du professionnalisme et des qualifications,
- ▶ intégration de l'ensemble des rémunérations variables au salaire avec des critères transparents.

► L'UFICT-CGT, C'EST QUOI ?

Au sein de la FNME-CGT, l'Union Fédérale des Ingénieur·se·s Cadres Technicien·ne·s (Ufict-CGT) organise de façon autonome l'expression des cadres, ingénieur·e·s, chercheur·se·s, des agents de maîtrise et technicien·ne·s pour défendre leurs propres conditions de travail et pour construire la défense et l'amélioration de leurs droits en convergence avec ceux de toutes les catégories de salariés·es.



L'Ufict-CGT, un espace de confiance pour agir